Les cellules d'aide aux blessés

Les cellules d'aide aux blessés ont pour mission de porter assistance à tout militaire blessé ou malade par le fait ou à l'occasion du service, de son hospitalisation à sa réinsertion dans l'institution militaire ou lors de sa reconversion dans le secteur civil.



Pour la zone de l'EMZD/Ouest il convient de se rapprocher de l'Adjudant-Chef REY Franck

CABAT Rennes

Quartier MARGUERITTE 1 rue GARIGLIANO 35000 Rennes

Tel: 02 23 35 25 24 **PNIA**: 862 351 25 45

soutienbls.ztno@gmail.com

franck-f.rey@intradef.gouv.fr

La CABAT Rennes organise des activités pour les blessés et les familles.

- Elle est le point d'entrée pour se faire aider et s'orienter pour les démarches administratives.
- Elle peut se rapprocher de la CABAT Paris pour traiter les dossiers complexes.

L'ONaCVG

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) est chargé des intérêts matériels et moraux du monde combattant et de ses ressortissants, parmi lesquels figurent les titulaires du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), les détenteurs de la carte du combattant, les invalides pensionnés de guerre, les veuves pensionnées, les pupilles de la Nation et les orphelins de guerre.

Dans ce cadre, en complément des actions conduites par les armées et les services du ministère des Armées, l'ONAC-VG peut, dès la survenance de la blessure :

- > accorder des aides financières pour faire face à des situations de précarité ;
- favoriser votre reconversion et votre réinsertion professionnelles ;
- vous assister et vous conseiller dans vos démarches.

L'ONAC-VG dispose de services de proximité, présents dans tous les départements.

https://www.onac-vg.fr/demarches

L'ONaCVG est le référent privilégié pour les anciens militaires (réformés, retraités) notamment pour la PMI.